

La MMJ accentue toujours plus ses actions de prévention en faveur du mieux vivre au travail : plus de 2 000 agents du ministère de la Justice directement sensibilisés en 2023

Convaincue que le rôle des mutuelles est d'agir au-delà du remboursement des soins, la MMJ est allée à la rencontre de plus de 2 000 agents du ministère de la Justice au cours de l'année 2023. Déclinées sous la forme de « village bien-être », forums sociaux et webconférences, les actions de prévention de la MMJ participent activement à l'amélioration de la santé physique et mentale des agents, et ce dans toute leur diversité.

Avec 21 actions menées sur l'ensemble du territoire et deux cycles de webconférences, la MMJ a réussi à mobiliser plus de 80 professionnels et experts, témoignant des liens étroits existant entre la mutuelle et les acteurs du monde de la santé. Au cœur des fondements mutualistes chers à la MMJ, la prévention de la santé constitue un domaine d'intervention prioritaire, au même titre que la santé, la prévention, ou encore la dépendance.

Villages bien-être et forums sociaux : apporter du bien-être et des conseils prévention sur les lieux de travail

Au plus près des besoins des agents et de la réalité du terrain, la MMJ a coordonné l'organisation de 11 villages bien-être et participé activement à 8 forums sociaux. En 2023, ces actions ont bénéficié à plus de 1 500 agents du ministère de la Justice actifs dans l'ensemble des services : administration pénitentiaire, services judiciaires, magistrature, protection judiciaire de la jeunesse et administration centrale.

Consciente des risques inhérents encourus par les agents du ministère de la Justice, la MMJ met à leur disposition des professionnels de santé reconnus par l'État et certifiés : sophrologues, ostéopathes, masseurs AMMA, coachs sportifs, diététiciens, ergonomes, etc. Présents au cours de ces journées dédiées à la santé physique et mentale, ces experts sont à même de dispenser des conseils personnalisés adaptés à chaque situation.

Ces actions concrètes menées auprès des professionnels de la justice permettent par ailleurs à la MMJ d'affiner toujours plus sa connaissance des agents et d'adapter son offre de soins en conséquence.

Webconférences : briser le tabou de la santé mentale des agents du ministère de la Justice

Axées sur le bien-être mental, les deux cycles de webconférences proposées par la MMJ ont été suivis par près de 600 agents, sans compter les visionnages en replay. Sur les thèmes « *Relever un challenge, bien préparer sa tête et son corps !* » et « *Burnout, le comprendre et le prévenir* », ces moments privilégiés mobilisent des psychologues de la santé au travail. Ces conférences, accessibles à tous et à tout moment grâce au visionnage en ligne interviennent dans un contexte où l'épuisement au travail est une réalité de plus en plus prégnante au sein de l'ensemble des services.

Élisabeth Chabot, Présidente de la MMJ déclare : « *La santé physique et mentale des agents du ministère de la Justice est une préoccupation centrale de la MMJ. Je suis fière que nos actions de prévention contribuent activement au bien-être d'hommes et de femmes qui œuvrent pour un*

monde plus juste. Je remercie par ailleurs l'ensemble des professionnels de santé qui sont mobilisés à nos côtés sans qui ces actions ne seraient pas possible ! »

Fabienne Hidoux, Présidente de la commission de prévention de la MMJ déclare : « Dans l'exercice de mes fonctions de responsable administratif et financier au sein de l'Administration Pénitentiaire, *je remarque au quotidien les difficultés que rencontrent les agents. A travers mon engagement à la MMJ, j'ai la conviction profonde de contribuer à leur bien être dans le cadre de la qualité de vie au travail et de participer à la mise en place d'actions concrètes pour favoriser leur santé. En 2024, nous poursuivrons nos actions sur le terrain et prévoyons déjà un nouveau cycle de webconférence dédié à la santé mentale. »*

###

À propos de la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité

Depuis 80 ans, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité (MMJ) agit aux côtés des agents du secteur public pour leur offrir une protection globale et solidaire. La MMJ compte, au 31.12.2023, près de 110 000 personnes protégées, agents du Ministère, professionnels de Justice et agents au service de la sécurité, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale.

Contacts presse

service.communication@mji.fr

Jeanne Spada, jeanne.spada@taddeo.fr, 06 67 76 15 96